



PM/EG

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

### **RUE PIERRE MOULIE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Pierre Moulie par la société SARL CT BAT – 101 Boulevard Poniatski – 75012 Paris, agissant pour le compte de Monsieur et Madame PALMISANO Giovanni – 49 rue Lamarck – 94600 Choisy-le-Roi (ravalement),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Moulie au droit du n°22** à compter de la signature du présent arrêté jusqu'au **15 juillet 2022 à 18 heures** :

- **Neutralisation de quatre places de stationnement**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés sur le stationnement neutralisé et sécurisé à cet effet.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- Société SARL CT BAT – 101 Boulevard Poniatowski – 75012 Paris

FAIT EN MAIRIE, LE 4 JUIL 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 5 JUIL 2022



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon